

NOTICE HISTORIQUE  
ET LITTÉRAIRE  
**SUR CHARLES DUC D'ORLÉANS,**  
SUR SES POÉSIES,

LES MANUSCRITS QUI NOUS LES ONT CONSERVÉES,  
et sur la première édition complète de ses ouvrages;

SERVANT D'INTRODUCTION A CETTE ÉDITION

PUBLIÉE SUR LE MANUSCRIT ORIGINAL DE LA BIBLIOTHÈQUE  
DE GRENOBLE,

conféré avec ceux de Paris, de Londres et de Carpentras;

PAR

**M. AIMÉ CHAMPOLLION-FIGEAC**

(DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE)

Chevalier des ordres SS. Maurice et Lazare de Sardaigne,  
et de S. Stanislas de Russie.

---

PARIS

A LA LIBRAIRIE, 15, QUAI MALAQUAIS

1842

NOTICE HISTORIQUE  
ET LITTÉRAIRE  
SUR CHARLES DUC D'ORLÉANS,

SUR SES POÉSIES,

LES MANUSCRITS QUI NOUS LES ONT CONSERVÉES, ET SUR  
CETTE PREMIÈRE ÉDITION COMPLÈTE  
DE SES OUVRAGES.

§ 1<sup>er</sup>. CHARLES DUC D'ORLÉANS.

Les premières années du xv<sup>e</sup> siècle ont laissé dans l'histoire de si tristes et de si cruels souvenirs, que ce n'est pas sans quelque douce émotion que l'historien se trouve à même de séparer de toutes les hideuses et barbares figures de ce temps celle d'un prince du sang royal des Valois, « le plus heureux génie qui soit né en France à cette époque, et à qui l'on est redevable d'un volume de poésies le plus original du xv<sup>e</sup> siècle, le premier ouvrage où l'imagination soit correcte et naïve, où le style offre une élégance prématurée (1). » Ce prince était aussi des plus spirituels de son temps, et l'on doit le remarquer, car « l'esprit qui n'est pas la plus précieuse qualité dans les lettres, est celle qui peut-être vient le plus tard : au moyen âge ce n'est pas l'esprit qui domine dans les lettres (2). » C'est donc l'une des plus importantes productions de la littérature française au xv<sup>e</sup> siècle qui est le sujet de ce volume, et qui a été celui de nos recherches et des efforts que nous faisons pour en multiplier par la presse des copies exactes et complètes. Si nous y avons réussi, notre travail ne sera peut-être pas trop indigne du nom de l'au-

(1) Villemain, *Cours de littérature française*, t. II.

(2) *Idem*.

teur de ces poésies, et il pourra servir à assurer à ce prince le rang qui lui appartient dans l'histoire littéraire de la France et qui ne lui est pas universellement concédé.

Au mois de mai de l'année 1391, en l'hôtel Saint-Pol à Paris, Valentine, duchesse d'Orléans, mit au monde un prince qui reçut le titre de duc d'Angoulême et le prénom de Charles. Il lui fut donné par son cousin le duc de Bourgogne, le 31 du même mois, en l'église Saint-Pol, où furent faites les cérémonies du baptême du prince nouveau né. Ainsi, les premiers beaux jours du printemps virent naître un homme doué d'une des plus douces et des plus poétiques imaginations que la France ait produites. Et, par l'effet d'un contraste secrètement préparé par le destin, ce fut le plus cruel des princes, le duc de Bourgogne, qui vint s'engager, par un serment sacré prononcé au pied des autels, à veiller sur le bonheur du nouveau né, à protéger son enfance, lui qui plus tard fut le meurtrier de Louis duc d'Orléans, le père de cet enfant, et le plus cruel ennemi de toute cette maison. Ce même mélange de bonheur et de calamités se rencontre dans toute l'existence de notre poète, et à grand'peine trouva-t-il un seul jour le repos qu'il avait rêvé toute sa vie.

L'écuyer panetier de la duchesse d'Orléans porta à la reine la nouvelle de l'heureuse délivrance de la mère du prince, et il reçut en cadeau, à cette occasion, deux cents livres d'or (1).

Le duc Louis d'Orléans voulant signaler à tout jamais la naissance du fils qui devait assurer la perpétuité de sa race, créa à cette occasion l'ordre du Porc-épie ou d'Orléans : et il était écrit dans le livre des destinées humaines que le prince en l'honneur de qui cette institution était fondée, se montrerait digne des hâtifs honneurs qui entourèrent son berceau.

Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, fut élevé à l'abri des habitudes dures et corruptrices de la cour d'Isabeau de Bavière. Né d'une princesse italienne, élevé sous les yeux d'une mère dont la supériorité d'esprit avait devancé son siècle, un heureux reflet de la civilisation d'Italie se répandit facilement sur lui, l'émut, inspira son enfance, et

(1) Quittance de l'écuyer-panetier.

rien n'est plus gracieux et plus spirituel que l'épigramme dans laquelle il en retrace lui-même les premières années (1). A l'âge de sept ans et selon les règles de l'éducation de la chevalerie, le prince passa du gouvernement des femmes entre les mains des hommes chargés de développer en lui les qualités propres à faire de ce prince un preux et parfait chevalier. Le roi Charles VI n'oublia point son neveu au début de la carrière, et dès l'année 1403 il lui constitua une pension de douze mille livres d'or par année (2).

Tout était donc joie et plaisir pour le jeune prince « à la sortie de l'enfance, » et c'est aussi ce bonheur qu'il chante dans la première époque de ses poésies : mais, comme tous les bonheurs, celui-ci fut de courte durée.

Le duc d'Orléans s'était déclaré le défenseur de Richard d'Angleterre; la reine veuve de ce roi revint en France sa patrie, et se mit pour cette circonstance sous la protection plus particulière du prince français. Bientôt après (1404), Louis d'Orléans conçut le projet de la marier avec son fils, malgré la différence d'âge qui existait entre eux. Charles d'Orléans n'avait que treize ans; il se mariait à une reine bien plus âgée que lui « mais veuve et vierge tout ensemble (3). » L'amour-propre de la reine veuve ne fut pas très flatté de cette union : elle épousait un enfant et perdait son titre de reine : « aussi pleura-t-elle beaucoup (4). » Le plus grand luxe et une magnificence inouïe furent déployés à l'occasion de cette cérémonie qui se fit à Compiègne. Louis d'Orléans s'y montra couvert de vêtements d'une richesse éblouissante (5). Cette union fut-elle heureuse pour le jeune comte d'Angoulême? Il ne nous a

(1) Voyez pag. 1 et suiv.

(2) Lettres patentes données à Paris, le 1<sup>er</sup> jour de décembre l'an de grâce mil quatre cens et trois. (Bibliothèque du Roi.)

(3) Le Laboureur, *Histoire de Charles-VI*, p. 548.

(4) Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*.

(5) La pièce suivante en donnera une idée :

« Loys filz de roy de France duc d'Orléans... Nous voulons et vous mandons que de sept cens quatrevins quinze perles de plusieurs sortes venues et issues de plusieurs joyaux et vaiselle d'or pièce fonduz de nostre commandement et ordonnance en la monnoie de monseigneur le roy à Paris... lesquelles nous avons fait bailler et délivrer à nostre bien amé brodeur et varlet de chambre Jehan de Clacy pour servir de brodeure de decop-

fait sur cette partie de sa vie aucune confidence en ses poésies, ni une seule allusion, lui qui en fait sur tout. L'histoire a gardé ses secrets sur cette attention négative du poëte et du mari. Des événements d'une haute gravité vinrent bientôt enlever ce prince à ses habitudes domestiques.

Louis duc d'Orléans fut assassiné par le duc de Bourgogne (1407), et bientôt après, Valentine, sa femme, mourut du chagrin qu'elle conçut du triomphe du meurtrier de son mari et de l'impuissance de l'autorité et de la protection royale qui laissa ce crime impuni, douloureux témoignage de l'effroyable anarchie qui ravageait alors la France. Au début de sa carrière, Charles, duc d'Orléans, se trouvait donc dans la position la plus opposée à ses inclinations naturelles. D'autres devoirs commandaient à son honneur, à sa piété filiale. A l'âge de dix-sept ans, il était le premier de sa race, chargé de la venger du meurtrier de son chef. Bientôt Charles s'arme et se ligue avec les autres princes ennemis déclarés de Bourgogne. Loys, seigneur de Montjoye (1), chevalier, conseiller de monseigneur, était chargé de préparer ces alliances, lorsque le prince ne l'envoyait pas « de Blois à Tours par devers le roy, la royne, et noz seigneurs pour les faiz et besongnes de mon dit seigneur le duc (2). »

Le soin de la défense de sa personne et celle de ses partisans absorbe bientôt tous les instants du jeune prince.

pement des deux houpelandes que nous avons fait faire pour nous, l'une longue de veloux figuré cramaisy, et l'autre a IIII jambe de drap velu tanne, cest assavoir : en celle de veloux cramaisy sept cens quatorze perles et en l'autre quatre vins une perles, desquelles nous avons delivré à nostre dit trésorier III LXXIX perles du nombre de IIIIXX perles venues et yssues de III soudes et IIIIXX bans d'or que nous feimes piéça faire pour es nopces de nostre très chier et très amé filz Charles duc de Valois, faictes à Compiengne ou mois de juillet dernièrement passé, dont l'une d'ycelle perle fut perdue illec...

« Donne à Paris le second jour de may l'an de grace mil cccc et sept. »

(1) Madame la marquise de Dolonieu conserve ce vieux nom, et ajoute encore à son illustration.

(2) Quittance originale de Louis de Montjoye avec signature autographe, datée du IX<sup>e</sup> jour de décembre, l'an mil IIIIC et huit (Bibliothèque du Roi)

Il perd la reine sa femme ; mais il s'allie bientôt après , en l'année 1410 , avec la fille du puissant comte d'Armagnac , et cette union matrimoniale consacre aussi l'union politique des armes de ces deux illustres chefs. Elles ne suffirent pas toujours pour contenir le duc de Bourgogne , et la malheureuse nécessité de recourir aux armées étrangères se déclara pour eux. Les Anglais furent appelés en France. Les frères du duc et plusieurs seigneurs furent livrés comme otages de l'exécution des traités conclus à cette occasion. Arrivés pour soutenir la faction des Armagnac , ces étrangers tournèrent bientôt après leurs armes contre leurs alliés primitifs. Une bataille décisive fut livrée , la plus désastreuse de toutes pour la France. La journée d'Azincourt fit les Anglais maîtres du royaume de France. Charles d'Orléans y déploya inutilement la plus grande bravoure. Blessé grièvement , il fut relevé parmi les morts , reconnu et emmené prisonnier en Angleterre.

Le château de Windsor lui servit de lieu de détention (1). Dans son infortune , il ne trouve quelque adoucissement que dans les heureux fruits de l'éducation parfaite qu'il avait reçue par les soins de Valentine , sa mère. L'instruction du prince captif était en effet très variée (2) ; son goût pour les lettres s'était déjà manifesté en France , et la poésie lui vint en aide dans la dure position que le sort des armes lui avait faite , et qui devait être plus affligeante pour un prince français tombé au pouvoir de ses ennemis.

Charles songea donc à écrire en vers l'histoire de sa vie , à célébrer la beauté de la dame de ses pensées (3) et à raconter les malheurs qui l'accablaient : l'allégorie lui prêta son double langage.

Dès les premiers temps de son séjour à Londres , le prince s'occupa aussi des moyens de pourvoir à sa rançon et à celle des otages qu'il avait donnés autrefois aux Anglais. Dans ce double but , il prescrivit , par différentes lettres-

(1) Il y était encore en 1416 , comme on le voit par des lettres ainsi datées : « Donné à Windesore le second jour de may l'an de grace mil cccc et seize. » (Bibliothèque du roi )

(2) Il nous apprend dans ses poésies qu'il possédait les VII arts , p. 217 , et que dans sa jeunesse , en France , il s'était adonné à la poésie. (V. p. 162.) et l'appendice p. 415.

3. Voyez les Poésies , pag. 22.

patentes (1), la plus grande économie dans l'administration de son apanage. Il avait laissé en France une procuration et un conseil pour l'administration de ses fiefs, et il exigeait un compte détaillé des revenus et de leur emploi. Des sommes considérables lui étaient apportées en Angleterre : mais on retardait par toutes sortes de difficultés les affaires du prince. Des conditions humiliantes étaient imposées aux officiers de sa maison qui voulaient passer la mer ; et cependant leurs voyages avaient pour objet le rachat des otages ; mais ils apportaient, avec de l'or, quelque adoucissement à la cruelle détresse de leur maître.

Pendant l'année 1422, Charles fut enfermé au château de Bolingbroke ; la garde de sa personne coûtait alors « vynt souldz le jour. » Ce fait nous est annoncé par le document suivant qui nous fournit aussi un modèle de la langue française telle qu'elle était alors parlée à Londres :

« Henri, etc., as tresorier et chambleins de nostre eschequier, saluz.

« Nous voulons, de l'avis et assent de nostre conseil, et  
 « vous mandons que a nostre chier et foial chivalier Tho-  
 « mas Combworth facez paier de la premier jour de may  
 « darrein passé, courtages et expences de nostre tres chier  
 « cousin le duc d'Orleance tant que en ces vynt souldz  
 « le jour, et ensy de jour en autre desore en avant tant  
 « come il avera ensi la garde du dit duc ou tant que vous  
 « (ne recevrez)... autre comendement. Donn. a Westm. le  
 « XXVIII. jour de may l'an 1423 premer (2). »

Le prince continua de faire venir de France toutes les provisions de corps et de bouche qui lui étaient nécessaires pour vivre selon son rang, et chaque fois un sauf-conduit devait être préalablement obtenu du roi d'Angleterre (3).

Ramené à Londres, en l'année 1430, le duc Charles fut confié à la garde du chevalier Jean de Cornwaille, qui en fit l'entreprise au prix de 300 marcs par an. Mais cette somme parut bientôt exorbitante au conseil d'Angleterre. Les

(1) Il en existe plusieurs aux archives du royaume. (Trésor des chartes.)

(2) Rymer, t. X, p. 289.

(3) On en remarque un très grand nombre d'imprimés dans le Rymer.

finances du royaume étaient alors dans un fâcheux état. On mit donc au rabais, par adjudication publique, la garde du prince français. Le comte de Suffolk offrit de s'en charger au plus bas prix, et elle lui fut adjugée moyennant « quatorze sols et quatre deniers par jour. »

Deux ans après, quelque espoir de liberté vint ranimer le malheureux prisonnier qui s'était laissé aller au plus profond chagrin. La mort de la duchesse d'Orléans (1) et le refus du gouvernement anglais d'entrer en négociation pour sa rançon, avaient plus particulièrement contribué à abattre son courage. La poésie, sa seule consolation, était même délaissée. Son langage devint *enroillié* (2); sa santé s'altéra, et le bruit de sa mort se répandit en France. Tous ces chagrins, toutes ces peines furent oubliés lorsque le duc Charles vit poindre un espoir de prochaine délivrance. La duchesse de Bourgogne (3), voulant réaliser une prédiction de Jeanne d'Arc (4), s'employait déjà activement pour l'obtenir. L'espoir de la paix, auquel se rattachait celui de sa liberté, inspira le prince et lui fit composer l'une des plus jolies ballades (5) de son recueil.

Mais les préliminaires de paix soulevèrent de grandes difficultés : la position des prisonniers était l'une des principales, et Charles, craignant de voir se rompre ces premières négociations, souscrivit à toutes les conditions qu'on lui imposa, et on ne l'épargna pas, pour obtenir la permission d'aller travailler à la paix de l'autre côté de la mer. Dans un traité entre lui et le roi d'Angleterre, il se laissa aller jusqu'à consentir à le reconnaître comme roi de France et d'Angleterre, et son souverain très chrétien. Il ne parle alors du roi Charles VII que comme dauphin de Viennois.

Au moment du traité d'Arras (6), Charles était à Calais. C'est de ce moment aussi que date sa réconciliation avec le duc de Bourgogne. Tous ces faits historiques sont con-

(1) Elle avait eu lieu en novembre 1415.

(2) Ballade, pag. 162.

(3) Voyez Ballade, pag. 130.

(4) Jeanne avait prédit la prochaine délivrance du duc d'Orléans, dès l'année 1429.

(5) Ballade, pag. 176.

(6) Voyez à ce sujet une lettre du duc de Bourgogne. Collection Colbert, vol. 64, Bibliothèque royale.)

signés dans les poésies du prince français (1). Mais les négociations n'eurent aucun résultat, et le prince rentra dans sa prison au mois de mars 1436. Le château de Wingfeld lui fut alors assigné pour résidence. De la garde des comtes de Suffolk, il passa dans celle du chevalier de Cobham. Le document suivant nous l'indique :

*Au roy nostre très souverain seigneur et as autres seigneurs de son très sage conseil.*

« Supplie humblement Reynold Cobham, chivalier, que,  
 « comme nostre dit souverain seigneur par l'advys de son  
 « dit conseil, par ses lettres de privé seall del' date de 12  
 « jour de may derrein passé, commist al'dite suppliant le  
 « duc d'Orlians a surement garder, preignant pour le  
 « temps que ledit duc serroit en sa garde semblables paie-  
 « mentz pour le jour come le count de Suffolk avoit et  
 « prist pur ceo cause suisdite. Et einsy est (très souverain  
 « seigneur) que ledit suppliant n'ad erve del dit XII jour  
 « de may tant que en cea ascune paiement por la garde  
 « susdite, please à vostre très souverain seigneurie, par  
 « l'advys de vostre dit conseil, le considérer les graundes  
 « charges et costage que ledit suppliant ad par cause del'  
 « garde suisdite, et sur ceo de graunter lettres de prévé  
 « seale, directe al tresor d'Engleterre, de paier audit sup-  
 « pliant ceo que luy est à de re duraunt le temps que le-  
 « dit duc ad esté et serra en sa garde, par ensy que ledit  
 « suppliant ne soit chargé en après seur plusours privé  
 « seale pur ceo non paiement del garde suisdite (2). »

Le mauvais état du trésor public d'Angleterre fut aussi pour Charles d'Orléans une circonstance favorable. Il rendit le conseil plus facile pour le traité de rançon, et inutile la sévère persistance de quelques uns de ses membres. Charles, provisoirement libre de sa personne, mais non de sa parole, s'obligea à travailler à la paix générale et définitive. On a dit aussi que l'Angleterre espérait ainsi ranimer la querelle d'Orléans et Bourgogne et rendre tout traité impossible (3). Il en fut autrement : Charles d'Or-

(1) Ballades, pag. 183 et suiv.

(2) Rymer, pag. 658.

(3) La ballade pag. 83 paraît l'indiquer.

léans nous révèle toutes les circonstances dans ses poésies.

Le 2 avril 1437, il autorisa le bâtard d'Orléans (1), son frère, à aliéner de ses domaines jusqu'à la somme de quarante deux mille écus. Et c'est sans doute par allusion à cet espoir d'une prochaine liberté qu'il data du 1<sup>er</sup> novembre 1437 une des pièces de ses poésies, qui a pour titre : *Quittance du Dieu d'amour* (2), qui lui rend son cœur « pour en faire ce qu'il voudra. »

Au mois de juillet 1438, le duc d'Orléans était de nouveau à Calais (3). Il s'y était rendu pour essayer encore une fois d'obtenir la paix. Le duc de Bretagne, le duc de Bourgogne et le bâtard d'Orléans (4) y allèrent aussi et signèrent enfin avec les ambassadeurs anglais les premières bases d'un traité. Il fallut obtenir l'adhésion des deux couronnes ; elle fut donnée le 21 mars 1439 par les pleins-pouvoirs délivrés de part et d'autre. Les instructions relatives au prince-poète y sont très étendues.

Enfin, dès le mois de juin 1439, Charles, toujours à Calais, achète de nombreux bijoux, des vins réputés (5) pour les offrir en présent aux négociateurs des deux nations qui sont attendus : usage antique et trop révérent, préliminaire trop habituel de l'ouverture ou de la conclusion de négoc-

(1) Toutes les pièces relatives à la vie de Ch. d'Orléans, que nous ne faisons qu'indiquer, seront l'objet d'une autre publication. Elle retracera la vie intime et littéraire des princes Louis et Charles, ducs d'Orléans.

La pièce dont nous parlons ici est datée de Londres.

(2) Pag. 156.

(3) Compte de dépenses de la maison d'Orléans (Bibliothèque royale.)

(4) C'est en remerciement des services reçus par son frère que Ch. d'Orléans donna le comté de Dunois au bâtard d'Orléans, par lettres patentes du 21 juillet 1439. (L'original est à la Bibliothèque du roi.)

(5) On lit dans un compte de dépenses de la maison d'Orléans de cette même année 1439 :

« Item pour l'achat de c et viii tonneaux de vin creu des pays d'Orléans et de Blois achattés de plusieurs marchans et par culx  
« livrez au païs de Calais ou mois de juillet cccc xxxix, chascun  
« tonneau au feur de xxxv jacobus d'or, lesquiculx vins moult  
« seigneur donna à plusieurs ambaxadeurs qui estoient venus  
« pour le fait de la paix » (Original en parchemin, Bibliothèque du roi)

ciations qui décident trop souvent du sort des nations. Charles d'Orléans connaissait ces usages : en prince habile il s'y conforma.

Au mois de février 1440 s'ouvrirent les conférences de Gravelines. Elles eurent pour premier résultat d'accorder la délivrance du duc d'Orléans.

Sa rançon fut fixée à la somme énorme de cent vingt mille écus d'or. Le dauphin, un grand nombre de seigneurs du royaume de France, et parmi eux les plus qualifiés, se portèrent garants du paiement de cette somme.

Rien n'égalait la joie que ressentit le prince français en touchant le sol de sa patrie, qu'il n'avait pas foulé librement depuis vingt-cinq ans. La duchesse de Bourgogne était venue le recevoir à Gravelines : peu après le duc y arriva avec toute sa cour. Les deux princes s'embrassèrent à plusieurs reprises en se serrant dans les bras l'un de l'autre. De Gravelines on se rendit à Saint-Omer. La ville célébra par des fêtes le retour du duc d'Orléans et lui offrit des présents. De tous les pays d'alentour les seigneurs venaient le voir, c'était une véritable fête publique dans le royaume.

Les fiançailles du duc d'Orléans, en troisièmes noces, avec Marie de Clèves, nièce du duc de Bourgogne, furent célébrées le 16 novembre 1440 (1), et consacèrent toutes les amitiés nouvelles. Une pompe sans exemple fut déployée dans les fêtes données à l'occasion de ce mariage. Le duc de Bourgogne tint un chapitre extraordinaire de son ordre de la Toison-d'Or pour y recevoir le duc d'Orléans. Le prince français demanda alors à son beau-cousin de Bourgogne de vouloir bien porter aussi le collier de son ordre du Porc-Épic.

« Enfin, après dix jours passés dans de très grands  
« divertissements, le duc de Bourgogne s'en alla à Gand.  
« Ce fut là qu'il se sépara du duc et de la duchesse d'Or-  
« léans. Le cortège de ce prince de France était de jour  
« en jour plus nombreux : de façon que lorsqu'ils se quit-  
« tèrent le duc d'Orléans avait des archers et un train de  
« plus de trois cents chevaux. Le duc de Bourgogne four-  
« nissait l'argent nécessaire pour former cette maison. Ce

(1) On conserve à la Bibliothèque royale le traité de mariage du prince avec Marie de Clèves. (Collection Colbert, t. V.)

« fut en cet appareil qu'il traversa les villes de France, « partout reçu et fêté comme si c'était le roi. Il arriva à « Paris le 14 janvier, et n'y fut pas moins bien reçu que « dans les autres villes.

« Mais ces grandes acclamations et ce grand appareil de « maison déployé par le duc d'Orléans, ne plurent point au « roi. Il lui fit dire alors qu'il le recevrait volontiers, « seul ou avec peu de serviteurs, mais non point en si « nombreux cortège. Le duc d'Orléans, mal satisfait de « cette réponse, se retira immédiatement dans sa sei- « gneurie d'Orléans. De là il fut habiter son château de « Blois (1). »

Ce fut de ce château que le prince-poète data la première de ses pièces de poésie, qu'il composa après sa délivrance (2).

Le duc d'Orléans était encore à Blois les 16 et 17 avril 1441. Au mois de juillet il se rendit à Montfort : le duc de Laval l'y reçut et l'y traita avec toute sa cour (3). Le duc de Bretagne, monseigneur de Rohan, monseigneur d'Alençon reçurent et fêtèrent le prince. A Craon, à Château-Gontier, mêmes fêtes de la part des seigneurs qui possédaient ces fiefs.

Ces promenades avaient aussi un but politique. La guerre du Bien Public approchait. Les princes, mécontents du roi, voulaient obliger son conseil à écouter leurs doléances. Le duc de Bourgogne était le grand instigateur de cette nouvelle menée. Charles d'Orléans aida le roi à modérer ce mouvement, et le roi de France en témoigna sa reconnaissance au prince. Elle est exprimée dans des lettres patentes du mois de mai 1442, par lesquelles le monarque donna de riches présents au duc son cousin.

Au printemps de l'année 1443, Charles d'Orléans était entièrement absorbé par les préparatifs de ses projets sur le Milanais. La maladie de Philippe-Marie Visconti et bientôt après sa mort donnèrent carrière à de grandes

(1) Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*.

(2) Ballade, pag. 191 et rondel, p. 192.

(3) Nous publierons aussi tous les détails de ses voyages, les villes qu'il parcourut et les dépenses en cadeaux, nourriture, etc. qu'il y fit avec toute sa suite, les noms des seigneurs qui composaient son cortège ; etc.

éventualités en faveur du prince. Du chef de sa mère Valentine, il prétendait à cette seigneurie. C'est des châteaux de Cognac et de Blois qu'il se mettait en mesure pour ces importants événements. En même temps de grandes économies et un ordre parfait dans l'administration de son apanage préparaient l'acquit de son énorme rançon.

Le duc de Milan mourut en 1447, et malgré l'aide du duc de Bourgogne, malgré l'alliance ménagée entre le duc Charles et le roi des Romains, un vaillant conducteur de gens d'armes, un aventurier du nom de François Sforce, époux de la fille illégitime des Visconti, s'empara de cette riche succession. Charles d'Orléans se rendit cependant à Asti. Cette ville et tout le comté avaient été conservés en l'obéissance du prince par son fidèle gouverneur Louis de Montjoye, issu d'une maison illustre d'Alsace.

Confiant dans sa fidélité, le prince revint en France au mois d'avril 1449, et se retira dans son château de Blois. Sa vie fut dès ce moment toute poétique et toute joyeuse. Les ménestrels, les jongleurs, les poètes, les libraires et les livres absorbèrent son existence (1). Ce plaisir était partagé par l'illustre compagne du prince, qui fit aussi des vers. Les seigneurs alliés à Charles d'Orléans y prenaient le même plaisir. Enfin il avait choisi les officiers de sa maison parmi ceux que le goût et l'éducation portaient à ce noble délassement : réunion d'hommes d'élite et d'esprit, dirigée par le goût éclairé du prince, et qui devint, sous une propice influence, une école de bon langage, de perfectionnement immédiat des formes poétiques, et qui forma Villon, à qui l'on a mal à propos attribué les premiers bons modèles des règles du Parnasse français.

Les charmes renaissants d'une vie paisible et agréablement occupée, fruit précieux d'un goût et d'une éducation recherchés, n'étaient interrompus que par quelques voyages dans les diverses seigneuries d'Orléans. Ces excursions n'étaient point infructueuses pour la science et la littérature. Le prince ne se faisait jamais faute de visiter avec une pieuse admiration et les objets d'art et les reliques

(1) Nous reviendrons sur cette époque de la vie de Ch. d'Orléans, en parlant des poésies qu'il composa à Blois, où il s'adonna entièrement à la vie littéraire.

célèbres que les maisons religieuses avaient recueillies. Si un ménestrel réputé, un musicien célèbre habitait dans le voisinage de ces lieux, le prince le faisait venir pour composer ou jouer devant lui. Il accueillait les enlumineurs et les emmenait dans ses châteaux. Les fous et les folles, mobilier de première utilité dans toutes les cours, figurent aussi dans celle du duc d'Orléans. Maître Colas est le nom de celui du prince et dame Bélon était sa folle. Il les fit souvent lutter d'esprit soit avec Thommie, folle de monseigneur de Bourbon, soit avec Jehannet, au même prince, souvent encore avec celui de l'évêque de Mâcon, l'un des fous les plus renommés parmi ces malheureux.

La paix dont le royaume de France jouissait alors (1456), pouvait permettre au prince des poètes de se livrer entièrement à ses goûts pour les lettres. Il fut un moment tiré de sa retraite pour le procès du duc d'Alençon (1). A l'occasion de ce procès, il prononça un discours que l'on peut encore citer comme modèle d'éloquence, à son époque. Quelques pèlerinages, des voyages à Lyon, à Tours où il signa le contrat de mariage du duc de Laval, jettèrent quelque diversité dans les habitudes du prince.

Cette vie de libéralité, de poésie, de dévotion, de sentiments nationaux que l'on vit éclater à toutes les occasions heureuses pour la France (2), attira au duc d'Orléans l'affection et l'estime de ses sujets. Ils le témoignaient fréquemment par les soins qu'ils mettaient à fêter toutes les joies du duc.

Louis XI cependant trouva moyen de s'effrayer de cette vie toute littéraire et de loyale paix. Les effets de son humeur inquiète et méchante atteignirent le prince, malgré tout le soin qu'il prenait de se tenir éloigné des brigues des grands seigneurs du royaume.

Le prince nous paraît faire allusion à cette mauvaise nature du roi dans sa ballade :

Dieu vous gard d'injurieux soupçons.

C'est à cette époque aussi que la santé du duc d'Orléans parut fortement allérée. Dès le mois de mai 1463, il ne

(1) Les états furent assemblés à Vendôme en 1458, pour juger ce personnage.

(2) Voyez ballade pag. 194.

pouvait déjà plus écrire. Ce fait est consigné dans les ordonnances qui émanaient de son autorité (1). Le soin de son salut l'occupe dès cette époque plus particulièrement. Il fait de nombreuses dévotions aux reliques des saints, et il est plus régulier dans les pratiques religieuses. Enfin le dernier acte de sa vie est aussi un dernier effort pour rétablir l'harmonie dans le royaume. Aux états de Tours, où il voulut prononcer quelques paroles en faveur du duc de Bretagne, contre qui Louis XI venait susciter leur sévérité envers ce duc, le roi, sans égards pour le grand âge et les infirmités de son parent, le maltraita en paroles. La dureté de ces reproches troubla fort le bon prince; il rentra chez lui pour ne plus en sortir.

Le duc Charles d'Orléans mourut à Amboise le 4 janvier 1465, regretté de tous, excepté de Louis XI, à qui l'on ne connut jamais d'affection pour aucun personnage de son temps.

Ainsi nulle calamité ne manqua à la vie du duc d'Orléans. Né dans un rang et avec des inclinations capables de maîtriser la fortune même, il fut néanmoins presque toujours malheureux et persécuté; il meurt de chagrin, et sa mémoire, poursuivie au-delà de la tombe par la cruelle puissance de Louis XI, tombe dans l'oubli pendant plus de deux siècles. Ses travaux littéraires le ressentirent aussi: et le jour vint assez tard où la reconnaissance nationale exhuma avec orgueil les antiques feuilles qui les ont conservés, qui nous révèlent un ensemble de compositions poétiques suffisantes pour illustrer un écrivain que d'autres titres n'auraient pas déjà recommandé à l'attention et aux justes hommages de l'histoire.

## § II. DES POÉSIES.

Ce qui distingue particulièrement les poésies du duc Charles d'Orléans entre toutes les autres, c'est la délicatesse dans le sentiment, la grâce dans la pensée, le bon goût dans l'expression, la recherche dans le style, la va-

(1) Lettres par lesquelles il donne, pour réparer l'église de Saint-Solempne de Blois, la somme de 100 livres tournois, datées du 7 may 1463. Le prince y dit: « Et pour ce que ne pouvons signer de

riété dans le tour et le mouvement des vers. Ces rares qualités font de ces ouvrages le monument le plus précieux de notre langue au xv<sup>e</sup> siècle. « Il n'est pas d'étude où l'on puisse mieux découvrir ce que l'idiome français, manié par un homme de génie, offrait déjà de créations heureuses, » a dit M. Villemain. « Il y a dans Charles d'Orléans un bon goût d'aristocratie chevaleresque, et cette élégance de tour, et cette fine plaisanterie sur soi-même, qui semblent n'appartenir qu'à des époques très cultivées. Il s'y mêle une rêverie aimable quand le poète songe à la jeunesse qui fuit, au temps, à la vieillesse. C'est la philosophie badine et le tour gracieux de Voltaire dans ses stances à madame du Defant. Le poète, par la douce émotion dont il était rempli, trouve de ces expressions qui n'ont point de date, et qui étant toujours vraies, ne passent pas de la mémoire et de la langue d'un peuple (1). »

L'authenticité de ces poésies n'a jamais été et n'a pu être sérieusement contestée. Charles d'Orléans s'en déclare l'auteur dans la ballade XLI (2). Les manuscrits qui nous les ont conservés ne servent qu'à affermir la critique dans ses convictions. De nombreux mots remémoratifs de la vie du prince, son nom et celui de son père se rencontrent fréquemment dans ces poésies. Ch. d'Orléans nous paraît même faire une allusion directe aux causes de la mort de son père, lorsqu'il met dans la bouche du Dieu d'amour, à propos de la discrétion prescrite par ses commandements : « Noble prince ce point-ci fort vous touche, » et que « l'indeserétion dessert trop grant vengeance. » On n'a pas oublié que l'un des motifs du meurtre de Louis d'Orléans par le duc de Bourgogne était tiré de ce que ce prince avait chanté en vers les plus secrets mérites de la duchesse de Bourgogne.

On distingue dans les poésies du duc d'Orléans trois époques différentes, caractérisées par la différence des sentiments que le prince y manifeste selon son âge et les circonstances particulières de sa vie.

nostre main, nous avons cy fait mettre ce petit signet -. Un des derniers rondeaux paraît indiquer que les beaux jours du printemps ravivèrent un peu la santé du prince à cette époque.

(1) *Cours de littérature française*, par M. Villemain.

(2) Ballade p. 93 et 94.

La première époque comprend l'histoire de l'enfance de Charles d'Orléans, sa jeunesse, ses amours qu'il a chantés d'une façon si gracieuse, si variée, mais si discrète, et sa prison, jusqu'à la mort de la dame de ses pensées (de la page 1 à la page 130.) Ce fut pendant sa captivité qu'il les composa. Aussi commence-t-il par consacrer la mémoire de « celui qui trouva premier la manière d'écrire (1), » puis il nous informe que ce livre est destiné à célébrer sa princesse chérie (2), qui le cède à nulle autre en beauté, en grâce, en amabilité. A ces éloges toujours habilement distribués succède l'expression du chagrin du poète, retenu prisonnier sur la terre étrangère. Il invoque la mort à grands cris. Des nouvelles de France viennent apporter quelque adoucissement à ses peines. La dame de ses pensées, prévoyant son chagrin, l'engage à chercher des distractions dans la poésie. C'est donc pour obéir au désir de cette belle que le prisonnier compose des ballades et des chansons en son honneur. *Doux-Souvenir* était chargé de les lui offrir, pour lui montrer « que point on ne l'oublioit. » Mais la perte de sa liberté ne fut pas le plus amer chagrin réservé à ce cœur généreux. Il apprit d'abord la maladie et bientôt après la mort de sa belle princesse, enlevée au milieu de toutes les grâces du jeune âge. En nous retraçant son affliction (3), Charles d'Orléans se montre surtout poète du cœur.

Tels sont les sentiments qui dominent dans cette première époque des poésies du prince prisonnier.

Au sujet de celles qui nous paraissent appartenir à la seconde époque (de la page 130 à la page 195), on sera peut-être enclin à ne pas trouver bien fondé le reproche fait à notre poète par le spirituel et savant critique à qui nous avons emprunté le plus digne éloge que l'on ait pu faire des poésies du prince.

M. Villemain lui reproche en effet de ne pas exhaler sa douleur sur les misères de la France tant ravagée par les Anglais, et de ne regretter que le beau soleil de sa patrie, le beau mois de mai, les danses et les belles dames de

(1) Ballade p. 70.

(2) Ballade p. 22.

(3) Ballades p. 117 et suiv.

France; trop peu soucieux du reste, il ne pense qu'aux plaisirs qu'il trouve dans l'exil (1).

Ce fut cependant un sentiment profond des maux de sa patrie qui inspira au prince sa *Complainte de France* (2), l'un de ses meilleurs ouvrages. Dans d'autres ballades encore ainsi que dans ses chansons, se manifeste la vive part qu'il ne cesse de prendre aux maux de sa patrie et ensuite à ses succès.

Charles d'Orléans ne fut donc oublieux ni des malheurs ni des gloires de sa belle France; il pensait à elle, à la fois, et à la princesse chérie enlevée à son amour. Ce dernier souvenir lui revient dans tous les actes de sa vie, directement ou par de tendres allusions. Ses regrets, l'esprit et la grâce de la femme qui en est l'objet, se retrouvent sous sa plume comme dans son cœur.

D'autres temps ont amené d'autres mœurs. La *départie d'avec le Dieu d'amour* est accomplie, le poète ne nous entretient plus que de l'espoir de sa délivrance, de sa réconciliation avec le duc de Bourgogne, qui s'employait pour traiter de sa rançon. Enfin il appelle de tous ses vœux la paix, et l'examen de ses compositions sur ces graves sujets témoigne hautement de l'ardeur et de la sincérité de ces souvenirs. Charles touche enfin le sol de la patrie; il est à Calais, et aussitôt son imagination, réchauffée par le soleil de France, prend un tour plus leste et plus enjoué. Bientôt après il est à Tours, et enfin dans son royal manoir à Blois.

Ces sujets si variés et si touchants sont écrits dans les poésies qui appartiennent à cette seconde époque. Elles se font remarquer surtout par cette facilité qu'a le poète d'assouplir aux couleurs d'un style enjoué le protocole de la chancellerie, de parodier les édits royaux, lettres-patentes, quittances et lettres missives, tout à la fois en bon style de palais et de poète, gracieuse satire qui semblait devoir être l'apanage et le privilège d'un esprit tout-puissant et railleur, tel que celui de Voltaire. Le langage en est aisé, abondant, naturel, et l'on est surpris de trouver, dans cette langue rude et nouvelle, un si facile et si ingénieux emploi des formes que la poésie réprouve le plus.

(1) Villemain. *Cours de littérature*.

(2) Pag. 172.

Le séjour de Charles à Blois marque la troisième époque de ses ouvrages; sa cour ne fut composée que de beaux esprits qui se livraient, sous la direction éclairée de leur maître, aux délassements de la poésie. Ce goût était partagé même par la compagne de Charles d'Orléans, Marie de Clèves, nièce des ducs de Bourgogne. Le prince appelait autour de lui les poètes et les ménestrels renommés; il les fêtait lorsqu'ils venaient séjourner dans son apanage. Des luttes d'esprit et de beau langage étaient les seules permises, et le domaine de la poésie en était le champ clos. Les princes et les brillants chevaliers ne manquèrent pas non plus à ce tournoi de civilisation et de bon goût. On devait vaincre son adversaire non l'épée ou la lance à la main, mais en jouant à bien dire et à gracieusement raconter les peines de l'âme, les plaisirs de la vie, les charmes et les bonnes grâces des dames. Le roi de Sicile, le comte de Nevers, le comte d'Artençon, le comte d'Estampes, vinrent s'exercer à ces luttes tout intellectuelles.

Charles d'Orléans les présidait; il donnait lui-même les sujets qui devaient être traités par ses amis ou ses serviteurs. De ce concours sortirent quelques compositions qui ne sont point restées trop au dessous du maître. C'était donc une académie de bon langage que la cour du duc Charles, et une académie qui accomplissait entièrement sa mission. Elle faisait école, et l'on recherchait l'avantage de venir s'y former. L'enjouement, la grâce et la malice brillent surtout dans les chansons et les rondeaux que le prince composa à cette époque, et que les officiers de sa cour tâchèrent d'imiter comme d'excellents modèles. Villon lui-même, bien au dessous du mérite que lui accorde Boileau,

D'avoir su le premier dans ces siècles grossiers  
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

mérite qui appartient entièrement à Charles d'Orléans, Villon vint essayer de se former à cette cour toute poétique où régnaient un goût déjà épuré, un langage riche, nombreux et poli. Comme les autres invités du prince, Villon y composa aussi des ballades et des chansons; mais les nobles exemples qu'il y trouva ne furent point conta-

gieux pour lui ; ses habitudes et ses mœurs restèrent ce qu'elles étaient ; ses ouvrages et son style en révèlent trop souvent la mauvaise nature , et nous portent à croire que la chasteté des expressions , la netteté des pensées , le bon esprit et le bon goût étaient encore en ce temps-là un des privilèges des grands seigneurs.

Sous aucun de ces rapports , les ouvrages de Charles d'Orléans ne laissent de prise à la critique. Il serait difficile de citer un seul de ses vers condamnable pour une expression qui ne serait pas d'une exquise délicatesse , du langage le plus épuré , sans affecterie , digne enfin de ce personnage et de la position éminente qu'il occupait dans l'Etat. Il avait de beaucoup devancé le siècle qui l'a suivi , et après lui la décadence se manifeste dans la pédantesque élocution d'Alain Chartier , lent et lourd esprit en histoire comme en poésie. Eustache Deschamps , Christine de Pisan n'avaient pas laissé au prince de bons modèles qu'il n'ait surpassés ; et nous serions enclins à reconnaître que le bien penser et le bien dire étaient aussi l'apanage des illustres naissances , si nous n'étions exposés à être un peu démentis par un petit-neveu de notre poète même , par François I<sup>er</sup> de glorieuse mémoire , qui s'adonna aussi à l'art des vers , mais qui est resté inférieur à son grand-oncle en tout ce qui constitue la grâce en poésie et qui en fait le principal charme. Les deux princes français ont composé l'un et l'autre une ballade sur la grande infortune qu'Azincourt et Pavie déversèrent sur la France. En rapprochant les deux pièces , la supériorité de la plus ancienne deviendra manifeste.

La paix publique favorisait les penchans naturels du duc Charles à Blois. Ses familiers étaient ses seuls adversaires poétiques ; et combien ne dut pas ajouter de charme à ces rivalités intestines , mais pacifiques , la part que la duchesse d'Orléans venait prendre , non sans quelques avantages , à ces combats littéraires ? Dans ses écrits que nous publions (appendice , pag. 409 ) on voit poindre de toute part cette douce mélancolie et cette tristesse résignée qui distinguent les compositions du prince , et qui nous révèlent dans le goût et l'esprit des deux époux une conformité d'humeur bien propre à resserrer les nœuds qui les unissaient.

Dans cette troisième époque de ses poésies , Charles d'Or-

léans ne fait plus d'allusion qu'à sa retraite du service des dames et du dieu d'amour. On y reconnaît quelques indices du vieil âge, car dans les poésies de sa jeunesse il n'a jamais parlé de l'art de la cuisine, même par figure. A cet autre temps de la vie, il y pense; elle lui inspire quelques rimes; mais les infirmités du corps y prennent plus souvent la place des doléances du cœur, et le poète se plaint plus amèrement de ses souffrances qu'il ne le faisait de ses premiers tourments. Il nous entretient aussi de ses ouvrages, de ses chasses, de ses châteaux et de ses enfants. Il entreprend même des descriptions de toilette, et il réussit merveilleusement à enchâsser dans ses vers un grand nombre de proverbes qui sont encore en usage dans notre idiome.

Enfin, sous le rapport de l'art, un des meilleurs juges a déjà prononcé sur Charles d'Orléans en ces termes : « Remarquons d'abord qu'il observe rarement le mélange alternatif des rimes masculines et féminines. Cette règle n'était encore suivie que dans les rondeaux et dans quelques pièces en vers d'inégale mesure. Charles d'Orléans y porte une grâce singulière, ses vers sont entrelacés habilement, ses refrains amenés avec goût (1). » Qu'il nous soit permis d'ajouter qu'il traite le gracieux vers de dix syllabes avec un rare bonheur.

L'éloge si souvent répété de la personne qui avait inspiré à Charles d'Orléans une si vive affection, nous imposait aussi le devoir de chercher dans les œuvres du poète les indices propres à nous révéler le nom de cette digne princesse, et nous croyons y avoir réussi en désignant Bonne d'Armagnac, sa deuxième femme. Veuf de la reine d'Angleterre qui était plus âgée que lui, il ne fut réellement marié selon son cœur qu'en épousant la jeune et belle princesse d'Armagnac qui le consola dans ses chagrins et le seconda dans ses vengeances. Charles ne passa que très peu de temps auprès d'elle, occupé comme il l'était contre le duc de Bourgogne. Un moment de trêve (1414) le rappela aux douceurs de la vie privée à laquelle se mêlèrent bientôt des regrets qui le suivirent partout après la perte de sa liberté. On trouve en effet dans les vers du prince de fréquentes allusions, soit au jeune âge de sa femme quand

(1) *Cours de littérature*, par M. Villemain.

la mort l'enleva, soit à l'époque même de l'année où le prince éprouva ce malheur. Bonne d'Armagnac mariée en 1410, à l'âge de dix-sept ans, mourut en 1415 dans sa vingt-deuxième année. Le prince déplore cette cruelle séparation dans quelques ballades, et dans celle dont le premier janvier est immédiatement après le sujet, il nous fait savoir qu'il n'a plus, cette année, de présent à faire à sa belle princesse récemment enlevée à son amour. Bonne d'Armagnac était en effet décédée au mois de novembre précédent.

Après la mort de cette seconde femme, Charles ne chante plus d'amours ; à peine lui échappe-t-il quelques allusions à son nouveau mariage, à ses enfants.

Ainsi, les poésies de Charles d'Orléans sont réellement de l'histoire : les événements publics contemporains se trouvent fréquemment et dans l'ordre des temps, rappelés dans ses vers. Prince du sang royal, père du roi Louis XII, oncle du roi François I<sup>er</sup>, les circonstances de la vie publique d'un personnage de ce rang sont aussi des événements historiques.

Comment s'est-il donc fait que ses compositions littéraires, si pleines des plus rares mérites, soient restées ignorées de ses contemporains et de plusieurs générations de leurs descendants ? Son fils, Louis XII, qui s'essaya aussi dans la lice poétique (1), son neveu François I<sup>er</sup>, nommé le père des lettres, et qui voulut les honorer en faisant aussi des vers, ignorèrent-ils réellement les travaux littéraires si nombreux, si publics de leur illustre ancêtre ? Et les Valois firent-ils de ces poésies, comme les Bourbons du nom du masque de fer, un *secret de famille* (2) ? Toutes les conjectures sont permises ; mais on doit surtout tenir grand compte, dans ces doutes, de la disgrâce du duc Charles à ses derniers moments, et de la haine incessante que Louis XI lui voua. C'est cependant au règne de Louis XII qu'on peut fixer l'époque où furent recueillies les poésies de son père, en un volume qui est l'un des plus précieux parmi les manuscrits, de ses poésies, que nous allons faire connaître.

(1) Voyez l'appendice, p. 410.

(2) Révélation attribuée au roi Louis XVIII.

## § III DES MANUSCRITS.

Les poésies de Charles duc d'Orléans nous ont été conservées par onze manuscrits : nous indiquerons, d'abord, le manuscrit de la Bibliothèque de Grenoble, le plus authentique et le meilleur de tous incontestablement ; celui qui se trouve dans la Bibliothèque de Carpentras ; les trois de la Bibliothèque royale de Paris ; deux à la Bibliothèque de l'Arsenal ; enfin quatre qui sont gardés dans les bibliothèques de Londres (1). Le manuscrit de Grenoble doit obtenir le premier rang dans cette notice, comme étant de beaucoup le plus important.

I. *Manuscrit de Grenoble.* C'est un volume de format petit in-folio, sur peau de vélin, à deux colonnes, orné d'arabesques et portant les armes de Charles d'Orléans, peintes sur le premier feuillet (France et Milan). Il contient les poésies de ce prince, avec leur traduction latine par Antoine Astezan, de la ville d'Asti en Piémont, et premier secrétaire du duc Charles. Au commencement et à la fin du volume on trouve les compositions en vers latins élégiaques et héroïques de ce même Astezan. Enfin, le volume entier a été écrit par Nicolas Astezan, frère d'Antoine, attaché aussi au service du duc d'Orléans en qualité de secrétaire. — Ce fait est démontré par un manuscrit latin de la Bibliothèque royale signé par ce même Nicolas Astezan, et dont l'écriture est d'une conformité parfaite avec celle du manuscrit de Grenoble (2).

L'excellente notice que M. Berriat Saint-Prix, membre de l'Institut, a publiée sur les poésies latines d'Astezan, dans le *Magasin encyclopédique* (VIII<sup>e</sup> année, tome I<sup>er</sup>) et la très exacte analyse qu'il en donne, nous dispensent de revenir sur cette partie du manuscrit de Grenoble. Il nous suffira de rappeler qu'en étudiant le texte latin contenu dans ce volume, M. Berriat Saint-Prix trouva l'occasion

(1) Nous n'avons pas pu consulter un autre manuscrit du même texte, que l'on croit avoir appartenu autrefois à Fauchet et qui est aujourd'hui entre les mains d'un notaire de Paris.

(2) Ce manuscrit latin, qui renferme un traité de *venenis*, est au supplément latin.

de compléter les renseignements donnés par Muratori sur Antoine Astezan, et de rectifier en plusieurs points la biographie de cet écrivain latin du xv<sup>e</sup> siècle.

Ajoutons que dans ces écrits d'Antoine Astezan on trouve aussi quelques documents intéressants pour notre histoire nationale. Tels sont : 1<sup>o</sup> Une épître au duc d'Orléans, dans laquelle Ant. Astezan raconte l'histoire de Jeanne d'Arc jusqu'au siège d'Orléans. Ce texte doit acquérir de l'importance à cause de l'époque à laquelle il a été composé (cinq ou six ans après Jeanne d'Arc), et des fonctions remplies par l'auteur pendant son séjour en France. 2<sup>o</sup> Une longue lettre au marquis de Montferrat, dans laquelle Astezan décrit les choses admirables qu'il a vues en France : on y trouve de curieux détails sur Paris et ses monuments, Vincennes, Saint-Denis, Lyon, Noyon, Senlis, Laon, Soissons, Amiens, enfin sur les châteaux (1) de Coucy, de Blois, d'Orléans, de Tours et de Compiègne. Les princes de Piémont, les marquis de Saluces, ceux de Montferrat ; les villes de Gènes, de Milan, de Naples, et divers personnages célèbres de ces lieux, sont encore mentionnés dans les poésies latines, et avec des particularités qui rendent ces textes importants pour l'exacte biographie de ces personnages et pour l'histoire de ces différentes villes.

Les poésies de Charles d'Orléans occupent dans le manuscrit de Grenoble 109 feuillets écrits à deux colonnes, dont une est consacrée au texte français et l'autre à sa traduction latine. Ce volume contient toutes les pièces composées par le prince pendant sa prison en Angleterre, et après son retour en France jusqu'à l'année 1453, c'est-à-dire les deux premières époques entières de ces poésies.

La certitude de cette indication est facile à démontrer. En effet, Antoine Astezan raconte dans ses poésies latines qu'il était professeur de belles-lettres à Asti (2) lorsque sa réputation le fit distinguer par le duc d'Orléans, à l'époque

(1) Ainsi que sur les villes du même nom.

(2) A la fin d'une épître écrite dans cette ville, en 1435. Antoine Astezan consacre quelques vers à l'éloge de Charles duc d'Orléans, alors prisonnier en Angleterre, et qui ne lui était connu que comme seigneur d'Asti. Il l'exhorte en même temps à supporter patiemment sa longue détention.

du voyage de ce prince dans son comté en 1449 ; qu'il se rendit alors en France à la suite du duc ; qu'ils y arrivèrent au mois de février 1450 (1) ; qu'il y séjourna pendant les années 1450 à 1453, et qu'il revint ensuite dans sa ville d'Asti (2). Astezan ajoute qu'il ne connut les poésies de Charles d'Orléans que lors de son séjour dans la patrie de son bienfaiteur (3), alors il remporta en rentrant en Piémont toutes les poésies composées jusqu'à ce moment de la vie du prince. Ce fait est confirmé par l'état matériel du manuscrit de Grenoble : car la dernière pièce de ce recueil (ballade CV) est celle dans laquelle le duc célèbre la reddition à la couronne de France de la Guienne et de la Normandie. Or, cet événement s'accomplit cette même année 1453. Tous ces faits nous paraissent donc établir clairement que le manuscrit de Grenoble renferme toutes les poésies du prince composées jusqu'à cette dernière année 1453 et avouées par lui.

Ce volume a dû être écrit peu de temps après l'année 1461, puisque l'on trouve sur le dernier feuillet deux épitaphes en l'honneur du roi Charles VII, ce monarque étant mort au mois de juillet de cette même année 1461. Astezan devait être alors à Asti, préparant au duc d'Orléans

(1) M. Berriat Saint-Prix, dans sa notice sur Astezan, dit que ce personnage fit un voyage en France vers l'année 1450. Le document suivant confirme cette opinion, en fixant la date de ce voyage au mois de février. Il indique en même temps que ce fut le duc d'Orléans qui amena avec lui Antoine Astezan, littérateur distingué de la ville d'Asti.

« Le VIII<sup>e</sup> jour de février 1449, à maistre Anthoine Astazen Lombart, secrétaire de mon dit seigneur, la somme de IIII livres XIII sols tournois, pour don à lui faict par mon dit seigneur, pour soy deffraier de l'ostellerie pareillement au dit lieu de Tour. »  
(Compte de dépense, original de la Bibliothèque du roi.)

(2) Cette absence du premier secrétaire du prince ne doit point étonner, puisque Astezan déclare : « Que le duc d'Orléans en l'attachant à son service, n'avait point entendu l'obliger à quitter sa patrie ; mais bien, par ses largesses, lui fournir les moyens d'habiter où bon lui semblerait. » Les vues secrètes du prince devaient aussi l'engager à avoir à soi, dans son comté d'Asti, un personnage du mérite d'Astezan, chargé de veiller aux intérêts de son maître, au moment où il préparait une expédition militaire sur le Milanais.

(3) Manuscrit de Grenoble, feuillet 9.

les moyens d'exécuter son entreprise militaire sur l'Italie. Tout porte à croire aussi que le manuscrit fut terminé avant l'année 1465, puisqu'on n'y trouve aucune mention de la mort de Charles d'Orléans, qui arriva au mois de *janvier* de cette année.

Astezan, qui consacre au roi Charles VII des épitaphes en vers latins, n'aurait pas oublié son bienfaiteur et son maître.

On peut croire aussi que le moment où le manuscrit fut terminé, devança de peu celui de la mort de Charles d'Orléans et que ce volume ne fut jamais offert au prince ; on n'y trouve pas en effet la signature du duc, et cependant il avait l'habitude de la mettre sur tous les livres de sa bibliothèque. On doit donc supposer que le manuscrit resta à Asti, entre les mains d'Astezan.

Quelques années après la mort de Charles d'Orléans, un des princes ses gendres, Jean de Foix, comte d'Étampes, obtint du roi le gouvernement du Milanais, puis du Dauphiné : il est possible que le manuscrit d'Astezan lui ait été alors offert comme un des ouvrages les plus dignes de l'intéresser. Cette circonstance, si elle était réelle, expliquerait convenablement l'existence de ce manuscrit, avant l'année 1601, dans la bibliothèque du président d'Expilly, célèbre jurisconsulte du Dauphiné, car c'est de cette dernière bibliothèque que ce volume passa dans celle de M. de Caulet, évêque et prince de Grenoble : c'est de ses héritiers qu'elle fut acquise pour être rendue publique, par le seul effet d'une souscription qui fut généreusement remplie par les notables habitants de la ville.

Ce précieux manuscrit de Grenoble réunit donc tous les degrés d'authenticité que l'on peut désirer dans un semblable monument, ayant été exécuté par les soins d'un secrétaire du prince, homme très versé dans les lettres, et écrit par le frère de ce secrétaire, Nicolas Astezan, aussi attaché en la même qualité à la maison du duc. On juge par ce fait important combien de soins et d'exactitude fut apporté à la confection d'un recueil destiné évidemment à être offert par les deux Astezan à leur souverain seigneur.

Un autre motif dut porter Nicolas Astezan à la plus scrupuleuse exactitude ; son frère devait traduire en latin ces mêmes vers français du duc d'Orléans (1). Cette tra-

(1) Dans le prologue du traducteur, Antoine Astezan fait un

duction latine existe en effet dans le manuscrit de Grenoble, et c'est là une cause incontestable de prééminence pour ce volume sur tous les autres, car, par le texte latin, les mots français d'une lecture incertaine se trouvent facilement déterminés dans leur véritable orthographe et leur véritable sens. Ce moyen de contrôle nous a été plus d'une fois utile pour notre édition, et nous a préservé de lectures fautives que la collation des autres manuscrits n'avait point régularisées.

On ne peut donc douter, ce nous semble, de la juste préférence qu'appelle le texte des poésies du manuscrit de Grenoble, comme le plus pur et le plus exact de tous. Aucun autre manuscrit, en effet, ne possède au même degré l'authenticité que son époque et son origine donnent à celui de Grenoble. Bien facilement on peut se convaincre des précieux mérites de ce manuscrit, en lisant dans notre édition les pièces qui composent les deux premières époques de ces poésies (de la page 1 à la page 195), et ensuite celles de la troisième époque. Pour celles-ci, l'oreille trouve seule bien vite sur ces charmantes compositions les malheureuses influences d'un copiste infidèle et d'une époque postérieure à celle de l'auteur. L'évidence de ces faits nous dispense d'insister sur leur réalité.

Ajoutons encore que ce manuscrit de Grenoble a conservé aux poésies qu'il renferme l'ordre chronologique dans lequel Ch. d'Orléans dut les composer ou du moins les fit ranger, de manière à retracer l'histoire de sa vie. Aucun autre manuscrit n'offre trace d'un si utile renseignement. Tout se réunit donc pour faire du manuscrit de Grenoble l'un des monuments les plus précieux de la littérature française du xv<sup>e</sup> siècle; et je ne dois pas omettre de rappeler ici, avec la plus juste gratitude, l'obligeante communication que j'ai obtenue d'un manuscrit si indispensable pour toute bonne édition des poésies de Charles d'Orléans, et dont je suis redevable aux

pompeux éloge du duc Charles, pour avoir composé en prison la plus grande partie d'un si beau recueil. Il le compare à Ovide qui écrivit aussi ses poésies dans l'exil, et Antoine Astézan se félicite de l'honneur qui lui adviendra de sa traduction des poésies du prince, dont il parle comme d'un personnage vivant alors.

bontés du maire de cette ville studieuse, M. H. Berriat, administrateur infatigable, dont le zèle, les lumières et l'expérience des affaires publiques ont doté cette importante cité des établissements les plus utiles à son renom et à sa prospérité.

II. *Manuscrits de la Bibliothèque royale.* Ils sont au nombre de trois : nous parlerons d'abord du moins important.

Il porte le n° 1660 du fonds Saint-Germain ; il est de format in-4°, sur papier, et son écriture annonce le commencement du xvi<sup>e</sup> siècle. Les 117 premières pages sont occupées par 69 pièces de poésies du duc d'Orléans. Le reste du volume contient des textes de différents auteurs. On lit en tête du premier feuillet :

« Cy commence le livre que monseigneur Charles duc d'Orléans a fait estant prisonnier en Angleterre. » Et à la fin, « Cy finit le livre, etc... »

L'exécution de ce manuscrit est des plus médiocres ; son incorrection est très grande, et il ne mériterait aucune espèce d'attention, s'il ne contenait trois pièces de poésies que l'on ne trouve pas dans les autres copies. Mais le peu de mérite du texte, le défaut d'authenticité et d'origine du volume, nous font hésiter d'attribuer ces pièces à Charles d'Orléans, la troisième surtout, le *Lay Piteux*, qui se trouve à la fin des poésies. Le tour inélegant de ces vers, le choix vulgaire des idées et des mots, nous ont fait rejeter cette pièce de notre édition (1). L'état matériel du manuscrit semble aussi nous y autoriser. En effet, après y avoir annoncé la fin des poésies du prince, l'écrivain transcrit le *Lay Piteux*, et de nouveau il annonce encore la fin de ce recueil. Une erreur de copiste a donc pu faire insérer à la fin des poèmes de Charles d'Orléans et sous le nom de ce prince une composition qui n'est point de lui ; supposition d'autant plus admissible, que tout annonce un copiste très ordinaire, peu lettré, et bien capable de confusion.

Le second manuscrit de la Bibliothèque royale provient de la collection du duc de La Vallière ; il est de format in-8°, sur vélin, de la fin du xv<sup>e</sup> siècle ; son exécution est

(1) Le récit que l'on y trouve, ne pourrait du reste s'accorder avec aucune circonstance de la vie de notre poète.

peu soignée; il a été écrit à deux époques et par deux mains différentes. Quelques lettres capitales en or et les armes du duc d'Orléans se font remarquer dans ce volume, aujourd'hui en assez mauvais état de conservation. La bordure de la première page est presque entièrement effacée. Il contient 269 feuillets; des pages nouvelles y ont été intercalées depuis son exécution.

C'est le manuscrit le moins incorrect en mettant celui de Grenoble hors ligne. Les pages en avaient été écrites d'abord en laissant leur moitié supérieure en blanc. Depuis, une main étrangère a copié dans cette partie blanche des ballades, des chansons, etc.; mais l'écriture y est assez mauvaise; les leçons offrent beaucoup d'incertitudes, et enfin sa collation avec le manuscrit de Grenoble fait ressortir des inexactitudes fort nombreuses dans les vers et dans l'emploi de certains mots. Ce manuscrit contient, de plus que celui de Grenoble, toutes les poésies qui composent la troisième époque des écrits du prince et toutes celles que d'autres seigneurs ou poètes composèrent à Blois (1). Ces pièces ont été transcrites, comme nous l'avons dit, dans ces espaces laissés en blanc, ainsi que sur des feuillets qui ont été intercalés dans le manuscrit à une époque bien plus récente, comme l'indiquent les écritures. On a détruit par ces manipulations, dans ce manuscrit, l'ordre chronologique qui existe dans celui de Grenoble. Mais on reconnaît les poésies du recueil primitif à ces signes : les lettres capitales et les titres sont en or et en couleurs, en lettres rouges ou bleues, plus soigneusement écrites; les additions, poésies plus récentes du prince, transcrites sur chaque page, n'offrent aucune espèce d'ornements, et annoncent le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle.

Enfin, comme l'ordre des poésies dans le volume de La Vallière est le même que dans celui dont nous allons parler, et que ce troisième manuscrit est d'une écriture plus récente que celle du manuscrit La Vallière, on serait porté à croire que ce dernier n'est qu'une copie plus belle du manuscrit La Vallière (2). On remarquera dans tous les deux les mêmes omissions.

(1) Voyez ci-dessus, pag. xviiij.

(2) Celui-ci a de plus que le manuscrit de Colbert plusieurs pièces en anglais.

Le troisième manuscrit, le plus beau de ceux de Paris, est un volume grand in-4° sur vélin très blanc, de 112 feuillets à deux colonnes par page, d'une belle écriture minuscule gothique, serrée et anguleuse. La première page est entourée d'un ornement en arabesque, presque entièrement effacé ; elle porte aussi les armes du duc d'Orléans (France et Milan), et en tête une devise de laquelle on peut encore lire : *MA VOLENTE* (1). Un feuillet dans l'intérieur du volume et un autre à la fin sont chargés de textes tout à fait étrangers aux poésies de Charles d'Orléans. Le premier contient : « Les ballades des femmes, « les beautés et contenance d'elles tout par troyz. »

La reliure très belle est composée de pièces rapportées, sur lesquelles est imprimé le monogramme de Catherine de Médicis, C. M., répétés et entrelacés. Au milieu on lit : *Per ardua surgo*. Il a été rogné trop fortement et doré sur tranche ; sur le dernier feuillet sont écrits d'une main étrangère des vers en l'honneur de Louis XII, deux fois vainqueur à Milan. Ce volume qui porte le numéro 7357-4 provient de la bibliothèque de Colbert ; il contient 153 ballades, 7 complaintes, 131 chansons, 4 caroles, 400 rondeaux et le discours prononcé par Charles d'Orléans pour Jean, duc d'Alençon, devant les Etats assemblés à Vendôme par Charles VII. Ces poésies n'appartiennent pas toutes au duc d'Orléans. Comme dans le manuscrit précédent, et dans le même ordre, on y trouve toutes celles qui furent écrites par les poètes princes ou seigneurs qui vinrent prendre part aux joutes littéraires du château de Blois. Il renferme donc aussi toutes les poésies de la troisième époque, c'est-à-dire celles qui furent composées depuis l'année 1453 jusqu'à la fin de la vie du prince.

Ce manuscrit des premières années du xvi<sup>e</sup> siècle nous a conservé les poésies des proches parents du duc d'Orléans, tels que le comte d'Alençon, le comte d'Estampes, le comte de Clermont, Jean de Lorraine, le comte de Nevers, et enfin celles de la duchesse d'Orléans. On y trouve également toutes les pièces composées par les seigneurs illustres qui vinrent visiter le duc dans son séjour et qui partagèrent aussi ses délassements littéraires, tels que : Le roi de Sicile (duc d'Anjou), le duc de Bourbon, Boucicaut,

(1) Cette devise est celle que le duc porte dans son sceau.

Olivier de la Marche, le grand sénéchal, le cadet d'Albret, le seigneur de Torsy, le bâtard Jacques de la Trémouille ; puis celles des officiers de la maison du prince : Guyot et Philippe Pot, Gilles des Ourmes, François Faret, maîtres Jehan et Simonnet Caillau, Villebresme, Tignonville, Philippe Boullainvillers. Il en est d'autres dont nous n'avons pas trouvé la désignation dans les états de la maison du prince, tels sont : Blossesville, Cadier, Pierre Chevalier, Anthoine Cuise, Fraigne, Frédet, Garencières, Etienne le Goust, Anthoine de Lussay et Hugues Levoys. Enfin on y remarque encore les poésies d'écrivains connus qui s'étaient formés à l'école de Charles d'Orléans. De ce nombre, Benoist d'Amiens, Vaillant, Robertet et George que l'on croit être George Chatellain, enfin le plus célèbre de tous, Villon.

En parcourant la troisième époque de ces poésies que nous avons publiées d'après ce manuscrit n° 7357-4, faite de mieux, on s'apercevra facilement des modifications que la langue avait subies dans un espace de cinquante années, et que le copiste de notre manuscrit ne s'abstint pas d'infliger aux poésies mêmes de Charles d'Orléans. On reconnaît ces malheureuses substitutions par le simple rapprochement des poésies de ce troisième manuscrit avec les mêmes pièces conservées dans le manuscrit de Grenoble. Les vers ont sensiblement souffert de cette dernière transcription qui nous paraît avoir été faite sur le manuscrit de La Vallière, et la mauvaise exécution de la plus grande partie de ce dernier manuscrit n'aura pas manqué d'aider encore à gâter celui de Colbert.

Enfin les rondeaux de Robertet en l'honneur du duc Charles, et dans lesquels il dit qu'après les poésies de ce prince il est indigne d'écrire des vers, rondeaux qui terminent le manuscrit de Colbert (1), nous paraissent indiquer que ce volume fut exécuté sous les yeux de Robertet et par ses soins. Le texte n'en a pas été plus correct, malgré cette surveillance. Dans ces rondeaux, Robertet et Cadier proclament en assez misérables rimes leur admiration pour le duc d'Orléans : ces deux noms et le matériel du manuscrit en portent l'exécution au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle.

A cette époque aussi, il appartient à la librairie du roi Henri II, puis à celle de Catherine de Médicis. Il fut vendu

(1) Nous les donnons à la fin de nos notes.

ainsi que les autres livres qui appartenait à-cette princesse, et il passa en la possession du sieur de Belledins dont on voit la signature sur le premier feuillet. Enfin Baluze en fit l'acquisition, de cette personne, pour Colbert. Il était inscrit dans cette dernière bibliothèque sous le n° 2502; il l'est aujourd'hui dans celle du Roi, sous le n° 7257-4 des manuscrits français.

III. *Manuscrits de l'Arsenal*. L'un d'eux tout à fait moderne est la copie complète mais assez inexacte du manuscrit précédent, avec des notes explicatives du texte, notes dont le ridicule et la singularité sont les seuls mérites. L'autre manuscrit est de format in-8, sur vélin, du xv<sup>e</sup> siècle; il contient 277 feuillets. On lit en tête une note de Lamounoie, mais dénuée de tout intérêt, et sur le premier feuillet la signature de *Paulmy*. Les poésies y ont été copiées dans l'ordre des manuscrits de deuxième main, c'est-à-dire comme ceux de Paris. Celui-ci est cependant bien moins complet que les trois précédents.

IV. *Manuscrit de Carpentras*. Il appartient à la série des manuscrits de deuxième main. On y trouve les poésies françaises et anglaises du prince, mêlées avec celles des autres poètes ses amis. Nous reviendrons sur ce manuscrit.

V. *Manuscrits de Londres*, au nombre de quatre. Le plus important de tous qui est écrit en grosse bâtarde de France (1), fort en usage alors à la cour, surtout à celle du duc de Bourgogne, paraît avoir été fait pour la duchesse d'York, vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Il est sur vélin, de format in-folio, et contient 248 feuillets, dont quelques uns sont ornés de miniatures et d'arabesques en or et couleurs. Les poésies n'y sont point copiées dans l'ordre du manuscrit de Grenoble, ni dans l'ordre de ceux de Paris. Il est aussi moins complet et paraît s'arrêter aux ballades composées par le prince en l'honneur de la paix. Il nous a fourni cependant six ballades ou chansons qui n'existent pas dans les manuscrits de France. On doit remarquer toutefois qu'il renferme les chansons qui sont dans le manuscrit de Saint-Germain, et qui ne sont ni dans celui de LaVallière ni dans celui de Colbert. Enfin d'après la table de ce manu-

(1) Nous avons un fac-simile de ce manuscrit, que nous devons à l'obligeance de M. Dillon.

serit que l'on trouve dans un rapport de M. Michel (1), on pourrait croire qu'il contient un assez grand nombre de pièces inédites, si l'on ne faisait attention que M. Michel indique, d'après le manuscrit, sous le nom de ballades des pièces qui ne sont souvent que des rondeaux, et sous ce dernier titre des chansons composées par d'autres personnages.

Le second manuscrit de Londres est une traduction anglaise des mêmes poésies du prince. On la croit à peu près contemporaine de sa prison. Nous ne pouvons pas indiquer dans quel rapport exact ce recueil se trouve avec les manuscrits de France. On peut assurer qu'on y lit les principales pièces, probablement toutes celles qui composent le manuscrit de la duchesse d'York. Une partie de cette identité des poésies anglaises avec celles du manuscrit de la duchesse d'York peut se reconnaître d'après le rapport de M. Michel : du reste, ces poésies anglaises ont été publiées par M. Watson Taylor.

Quant aux deux autres manuscrits, l'un est décrit dans le catalogue de Lansdowne, à la bibliothèque duquel il appartient; et l'autre est un recueil contenant des poésies de différents personnages. Nous aurons l'occasion de reparler de ces deux manuscrits.

#### § IV. DE CETTE ÉDITION

ET DE QUELQUES PARTIES DES POÉSIES DE CHARLES D'ORLÉANS,  
QUI ONT ÉTÉ ANTÉRIEUREMENT PUBLIÉES.

Nous donnons aujourd'hui la première édition complète des poésies de Charles, duc d'Orléans. Nous avons suivi très exactement pour notre texte le manuscrit de Grenoble, le plus correct de tous. Toutefois, après l'avoir collationné avec les deux manuscrits de Paris, nous avons adopté, dans quelques vers, des variantes tirées de ces derniers manuscrits. On trouvera alors dans les notes la leçon de celui de Grenoble que la traduction latine correspon-

(1) Collection de documents inédits publiés par le ministre de l'instruction publique.

dante ne recommandait pas. On jugera par là si le choix que nous avons fait entre les deux textes a été judicieux.

Mais comme le manuscrit de Grenoble ne contenait que les poésies des deux premières époques de la vie du royal auteur, c'est à dire celles qui ont été composées jusques et y compris l'année 1453, nous avons suivi pour la publication de la troisième époque le manuscrit de Colbert, conféré, complété et corrigé au moyen du manuscrit de La Vallière. Toutes les fois que les variantes du manuscrit de La Vallière ont été préférées, la leçon du manuscrit de Colbert a été rapportée en note.

Mais comme les poésies de cette troisième époque sont mêlées avec toutes les pièces composées chez le duc d'Orléans, par ses proches parents, ses amis, ou par d'autres seigneurs et poètes qu'il avait invités à son cercle littéraire, nous avons soigneusement séparé ces pièces étrangères au prince, et nous nous sommes abstenus de les comprendre dans notre édition. En voici les motifs. En général, ces pièces sont des imitations de celles du duc d'Orléans, et l'ouvrage de personnes bien éloignées d'atteindre à la perfection qui distingue les compositions du prince, et la plupart de ces imitations peuvent être condamnées sans regret pour leur incorrection. Nous avons donc abandonné la publication de ces pièces au soin des personnes qui se vouent à publier, pour le seul mérite de leur date, toutes les productions littéraires du moyen âge.

Nous avons toutefois excepté de cet abandon celles de ces pièces qui nous ont paru se recommander par quelque rapport plus intime avec notre sujet, et celles-là ont trouvé place dans les notes de notre texte. Il en a été de même pour quelques morceaux faits *en réponse* à ceux du duc d'Orléans ; ils étaient nécessaires pour compléter l'histoire de la vie du prince, ou pour aider à l'intelligence de certaines de ses ballades ou chansons : de cette catégorie sont les ballades du duc de Bourgogne et les chansons du duc de Nevers, faites en réponse à Ch. d'Orléans, les premières au sujet des négociations pour la délivrance du prince prisonnier, les secondes à l'occasion d'une visite que le duc de Nevers fit à ce prince de retour en France.

Un autre travail restait encore à faire pour légitimer notre collection des poésies de Charles d'Orléans, car à la simple lecture du volume qui nous les a conservées, on comprend

qu'un certain nombre de ballades, chansons ou rondeaux, qui ne portent point de nom d'auteur dans les manuscrits de Paris, ne sont certainement point l'ouvrage du prince français. Il était bon d'arriver à découvrir ces noms, qui devaient faire rejeter ces pièces d'une édition même complète des œuvres du duc Charles.

Nous avons entrepris ce travail, conduits par des moyens qui n'ont rien d'arbitraire, car nous avons essentiellement reconnu dans ces pièces rejetées une médiocrité générale et l'usage habituel d'expressions incorrectes et d'idées triviales. Un autre moyen de critique plus certain encore nous a aussi dirigés; et nous l'avons trouvé dans l'*Envoy* (1), qui termine presque toutes les ballades. Lorsqu'il est adressé au prince, lorsqu'il porte l'invocation au duc d'Orléans, c'est parce que ce prince n'est point l'auteur de la pièce.

Cette règle nous a paru sûre et constante dans ses effets, à l'égard du recueil des poésies de ce prince. De nombreux exemples justifient cette opinion; toutes les poésies composées chez le duc d'Orléans, et dont le nom de l'auteur est mentionné dans le manuscrit, portent cette même dédicace au prince dans leur *Envoy*; les autres ballades, sans nom d'auteur, qui sont aussi adressées au prince dans l'*Envoy*, n'appartiennent pas davantage à Charles; on n'y trouve d'ailleurs aucune étincelle de son esprit. Ces poésies

(1) C'est un couplet de quatre à six vers qui termine la ballade, et qui contient la dédicace à un personnage, ou l'invocation au personnage ou à l'idée personnifiée qui fait l'objet de cette même ballade.

L'éditeur d'*Eustache Deschamps*, pour expliquer l'invocation au prince ou aux princes, qui se trouve dans l'*Envoy* de presque toutes les ballades de ce poète, et après avoir déclaré que ces poésies étaient adressées au roi Charles VI, dit « que cet *Envoy* est ainsi fait, parce que Eustache composa ses poésies pour des cours d'amours, dont le président portait le titre de Prince. » Cet éditeur n'a pas pris garde sans doute qu'Eustache Deschamps, qui était attaché au service de Louis d'Orléans et le commensal très ordinaire de ce prince, des ducs de Berri, de Bourbon, etc., leur avait dédié par cet *Envoy* la plus grande partie de ses poésies. Ce fait est suffisamment indiqué par la dédicace des ballades d'Eustache, soit à la duchesse Valentine d'Orléans, soit au roi Charles VI lui-même. Et on y lit alors l'*Envoy* à la Princesse, au roi : sire. Et cette observation est constamment justifiée par le manuscrit des poésies d'Eustache Deschamps.

étrangères ont été exclues de notre édition, et bien peu d'entre elles méritent l'honneur d'une publication. On trouvera toutefois dans les notes celles sur lesquelles un peu de goût nous laissait quelque incertitude. Pour les chansons et les rondeaux, ce choix était moins facile. Nous en avons étudié avec soin le sujet, et avons examiné de même la place qu'ils occupaient dans le manuscrit.

Nous croyons donc pouvoir assurer que l'on trouvera dans notre édition toutes les poésies composées par le duc d'Orléans, et dans les notes celles qui, n'appartenant point au prince, méritent cependant quelque attention, et aussi celles qui offriraient quelques doutes sur leur auteur. Un travail de critique et d'étude attentive sur les manuscrits des poèmes du duc d'Orléans nous a paru plus utile qu'une publication plus facile, qui se bornerait à imprimer tout ce que les manuscrits nous ont conservé, sans appréciation de la valeur, de l'authenticité des pièces. D'ailleurs l'étude littéraire de la langue de cette époque n'avait rien à gagner à une surcharge pareille dans une publication du genre de celle-ci, parce que, à l'exception du texte du manuscrit de Grenoble qui nous a servi de premier guide, les textes des autres manuscrits ont subi les errements du temps et des copistes, et ne sont plus les pures rimes, le pur langage du spirituel poète. Pris à leur source, au contraire, épurés de tout mélange dans leur plus grande partie, on jugera facilement et avec vérité ces compositions, les plus curieuses du xv<sup>e</sup> siècle.

Pour économiser l'espace, nous nous sommes aussi dispensés d'ajouter aux ballades et chansons un titre analogue au sujet qu'elles traitaient, nous l'avons mis seulement aux pièces historiques les plus importantes, déjà indiquées dans notre notice. Il en a été de même pour l'annonce de l'*Envoy* qui termine les ballades, et qui existe dans les manuscrits de Paris; nous l'avons supprimée. Le lecteur y suppléera facilement. Dans quelques chansons les vers de refrain, qui se reproduisent au deuxième couplet, n'ayant pas toujours été indiqués dans le manuscrit, nous y avons suppléé dans notre édition par un *etc.*, qui prévient de cet oubli. Nous avons distingué par une initiale capitale les noms des vertus et des vices que Charles d'Orléans a personnifiés dans ses poésies, tels que *Bel-*

*Acueil, Dame Jeunesse, etc., etc., etc.* Ce sont de véritables noms propres d'individus (1).

Toutes les notes ont été renvoyées à la fin du texte. On y trouvera aussi toutes les variantes importantes données par les divers manuscrits; les éclaircissements les plus nécessaires pour certains mots ou certains usages du siècle de Charles d'Orléans; quelques notes biographiques sur les personnes à qui le duc dédia quelques unes de ses poésies, ou sur celles qui en composèrent avec lui; puis enfin les plus jolies ballades ou chansons parmi ces dernières.

Un glossaire du petit nombre de mots qui s'éloignent le plus de notre langage moderne termine notre volume. Dans les appendices on trouvera les poésies attribuées au duc Charles d'Orléans par les manuscrits de Carpentras, de Saint-Germain (app. n° v) et de Londres, et qui n'existent pas dans les autres manuscrits de Grenoble ou de Paris. Nous avons cru devoir les distinguer du reste de notre édition, comme ne portant pas au même degré le cachet d'authenticité sur lequel nous avons été fort scrupuleux dans notre édition. Une longue lettre inédite, écrite (app. n° iv) par le prince de sa prison de Londres (2) et contenant d'assez curieuses particularités, nous a semblé un document intéressant qui ne déparerait pas notre collection.

On trouvera, sous le n° 11 de l'appendice, un petit poème composé par un duc d'Orléans. Le prénom a été gratté dans le manuscrit. Nous l'avons attribué d'abord au duc Charles, à cause de son élégance; mais comme le prince qui en est l'auteur déclare l'avoir composé à l'âge de dix ans et qu'il y parle de maître Alain Chartier, nous avons été portés à reconnaître pour l'auteur de ce petit livre Louis, duc d'Orléans, qui fut plus tard le roi Louis XII. Cette curieuse circonstance de la vie de ce monarque était entièrement ignorée. Nous avons trouvé ce petit poème à la fin d'un manuscrit latin qui a fait autrefois partie de la bibliothèque des ducs d'Orléans à Blois. On y lit aussi une pièce en vers latins en l'honneur des enfants de Charles

(1) Nous avons accentué l'*ù* de *ou* lorsque *ou* est employé pour *au* et *dans*.

(2) M. le comte Aug. de Bastard a publié aussi une lettre de ce prince relative au « fait de Milan, et autres choses. »

d'Orléans. Ce manuscrit est de la fin du xv<sup>e</sup> siècle et porte les armes de ce prince.

Sous le n<sup>o</sup> 1, on trouvera deux rondeaux composés par la duchesse d'Orléans, Marie de Clèves, femme du duc Charles.

Le n<sup>o</sup> III contient le fragment d'un *jeu-partis*, ouvrage de Charles d'Orléans, du duc de Berry, Jehan de Mailly, Chambrillac, Lyonnet de Coisinet, Jacquet d'Orléans, Tignonville, etc. Et comme le duc Jean de Berry mourut en l'année 1415, on doit voir dans cette pièce de poésie l'une des productions de la plus grande jeunesse du prince. Elle nous a paru d'autant plus curieuse à publier, que les manuscrits ne nous avaient rien conservé de semblable. C'est dans un volume de la collection Colbert, n<sup>o</sup> 7211-5, que ce fragment se trouve mêlé avec d'autres poésies. Il était resté inconnu jusqu'à présent.

Enfin nous avons ajouté à notre édition, sous le n<sup>o</sup> VI, une ballade, une chanson composée en Espagne, et un rondeau du roi François I<sup>er</sup> afin de fournir un point de comparaison entre le talent poétique des deux princes.

L'abbé Sallier, bibliothécaire des manuscrits du roi, fut le premier qui, en 1734, tira de l'oubli les poésies de Charles, duc d'Orléans. Il en fit le sujet d'un mémoire, lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et il y fit ressortir le mérite de ces écrits; il en donna en même temps quelques fragments.

Après lui, l'abbé Gouget, dans sa Bibliothèque française, t. IX, consacra au prince quelques éloges. A la fin de son article, il signale les poètes du xvi<sup>e</sup> siècle qui ont copié, sans s'en vanter, les poésies du duc d'Orléans. M. de Paulmy a publié aussi quelques fragments des poésies du duc. Mais comme il n'a point distingué les différentes époques auxquelles elles ont été écrites, il a aussi confondu les personnages qui se sont trouvés en rapport littéraire avec Charles d'Orléans; les *Annales des Muses*, la Bibliothèque des Romains, M. Auguis, M. Villemain, M. Francisque Michel, M. Berriat Saint-Prix, M. Ch. Lenormant, ont écrit sur la mémoire du duc Charles d'Orléans et sur ses poésies d'intéressantes notices. M. Lenormant le premier, dans un *Livre de poésies* dédié à ses filles, a publié quelques fragments de notre poète, avec toute la correction qu'exigeait un pareil sujet.

Chalvet, bibliothécaire de Grenoble, donna en un vo-

lume in-12, en l'année 1803, un choix des poésies de Charles d'Orléans ; malheureusement pour le texte et pour l'auteur, l'éditeur était trop étranger à l'étude des écritures et des idiomes du moyen âge.

Notre Notice historique est le fruit d'une étude plus longue et plus approfondie des ouvrages du royal poète, et nous espérons avoir réuni dans ce travail tout ce qui pouvait mettre en plus grande évidence la vie littéraire du prince et ses ouvrages (1).

En terminant cette Notice, nous ne devons pas oublier d'adresser nos remerciements à M. Chabaille qui s'occupait d'un travail analogue au nôtre, et pour lequel il avait déjà réuni un certain nombre de documents. Lorsqu'il a appris que notre édition était fort avancée, il a bien voulu abandonner son projet et mettre à notre disposition celles de ses notes qu'il avait déjà rassemblées. C'est un procédé auquel on est peu habitué dans la république des lettres. Nous l'avons accepté avec d'autant plus de reconnaissance, et c'est avec le même sentiment que nous le mentionnons ici publiquement.

(1) Dans un rapport adressé de Londres à M. le ministre de l'instruction publique, M. Michel signale toutes les personnes qui en Angleterre se sont occupées du duc d'Orléans, de ses poésies ou de leurs manuscrits. Nous n'avons pu consulter que deux de ces ouvrages anglais, qui ne nous ont, du reste, fourni aucun renseignement particulier sur notre sujet.

Paris, le 10 juillet 1842.

# Ouvrages

DE M. AIMÉ CHAMPOLLION-FIGEAC.

---

**NOTICE SUR LE DIURNAL** manuscrit du roi René. Paris, in-8°, 1832.

**PALÉOGRAPHIE DES CLASSIQUES LATINS.** 1 vol. in-4°, avec douze planches. Paris, 1837.

**MÉMOIRES DE PIERRE DE LESTOILE**, d'après les manuscrits inédits, précédés d'une Notice sur les manuscrits autographes de l'auteur. 2 vol. in-8°.

**MÉMOIRES DU CARDINAL DE RETZ**, d'après les manuscrits autographes, avec une Notice, des notes et des documents inédits. 1 vol. in-8°.

**NOTICES SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES DE P. DE LESTOILE ET DU CARDINAL DE RETZ.** (Tirage à part, in-12.)

**MÉMOIRES DE P. LENET SUR LE GRAND CONDÉ**, d'après les manuscrits autographes inédits. 1 vol. in-8°.

**MÉMOIRES DE BRIENNE, MONTRÉSOR, FONTRAILLES, LA CHATRE, TURENNE, ET DU DUC D'YORCK**; précédés de Notices et accompagnés d'un grand nombre de documents inédits. 1 vol. grand in-8°.

**MÉMOIRES D'OMER TALON ET DE L'ABBÉ DE CHOISY**, avec des Notices et des fragments inédits. 1 vol. grand in-8°.

**MÉMOIRES INÉDITS DU DUC DE GUISE.** 1 vol. in-8°.

**POÉSIES DE CHARLES DUC D'ORLÉANS.** 1 vol. in-18.

(Avec M. Champollion père)

**PALÉOGRAPHIE UNIVERSELLE.** 300 planches dessinées par M. Silvestre, et 600 pages de texte formant 4 vol. grand in-folio.